

SÉMINAIRE GÉNÉRAL

Les catégories de la vie en commun.

Pour la solidarité des sciences humaines et sociales.

Comité d'organisation

Clotilde Aubry de Maromont, DCS, UMR 6297, Nantes Université.

Francesco Callegaro, *Limes*, Universidad nacional de San Martín, LIER-FYT, UMR 8178, EHESS.

Johan Giry, SAGE, UMR 7363, Université de Strasbourg, *Groupe Modernité & Sociologie*.

Gildas Renou, IRENEE, UR 7303, Université de Lorraine.

Sébastien Urbanski, CREN, UR 2661, Nantes Université.

Présentation de l'édition 2024



Le Jugement de saint Jacques. (détruit), v. 1448-1457. Fresque. Chapelle Ovetari, Padoue.

univ-nantes.fr

La première édition de ce séminaire pluriannuel dédié aux catégories fondamentales de la vie en commun porte sur **la dimension juridique des sociétés**, dont on a lieu de se demander comment la penser d'un point de vue *social*, par-delà l'état actuel de la division du travail et de sa réflexion sur le plan des catégories de l'entendement scientifique. Cette interrogation liminale est le premier jalon d'une entreprise collective qui, en réactivant le dispositif de l'École française de sociologie, entend contribuer à la réélaboration historico-conceptuelle d'une langue commune aux sciences humaines et sociales, à la jonction d'une tradition européenne oubliée et des recherches contemporaines.

Un premier temps de problématisation, sur deux séances, permettra aux participants de reposer ensemble le problème du sens et de la fonction même du droit sitôt que l'on se distancie du sens commun libéral. Les **mythologies juridiques modernes** que ce dernier charrie, qui séparent le droit de la société à mesure qu'elles le réduisent à un instrument du pouvoir politique de l'État, lui déniaient ainsi tant son historicité que la pluralité de ses sources, sont autant de frontières à franchir pour en recouvrer le sens social, au moyen notamment de la comparaison entre sociétés holistes et individualistes. Un aiguillage liminaire de la discussion est proposé à travers une sélection de textes du juriste et historien du droit italien, ancien président de la Cour constitutionnelle, Paolo Grossi.

Sur fond de cette collectivisation du problème, un temps d'historicisation suivra à l'occasion duquel l'on s'efforcera de revenir sur des **tentatives passées d'élucidation** du sens de l'ordre juridique. L'enjeu tient à ressaisir certains jalons historico-conceptuels légués par la tradition européenne des sciences humaines et sociales, qui puissent orienter notre propre réappropriation du droit par-delà le sens commun moderne. A cette fin, trois grandes figures de cette tradition seront convoquées - le sociologue français Georges Gurwitsch, le juriste italien Costantino Mortati et l'historien du droit allemand Otto von Guericke. Des spécialistes de chacun - Garance Navarro-Ugé, Eleonora Bottini et Céline Jouin - sont conviées pour nous aider à comprendre ces voies distinctes mais solidaires d'objectivation du droit comme produit normatif immanent à un collectif, capable non seulement d'exprimer ou de refléter, mais de produire des rapports sociaux qui n'existeraient pas sans lui.

Forts de la redécouverte de ces pans d'une tradition européenne largement refoulée, nous ouvrirons un troisième temps, dit de théorisation, visant à discuter de travaux récents parvenus à faire retour sur le problème catégoriel qui nous occupe, à savoir ceux du sociologue Jacques Commaille et du juriste Alain Supiot. Les participants seront ainsi amenés à éprouver le surcroît de réflexivité à la faveur duquel l'un et l'autre en sont venus à prendre acte, depuis leurs disciplines, théories et objets respectifs, de ce que le sens du droit ne peut être celui du sens commun libéral moderne sitôt que les sciences humaines et sociales se hissent à la hauteur de l'ambition qui est la leur, c'est-à-dire celle d'élaborer un **savoir universel sur les personnes et les sociétés**.

Ayant renoué avec l'actualité de nos disciplines, nous serons alors en mesure de rejoindre celle de nos sociétés elles-mêmes. Aussi la conclusion de cette édition annuelle prendra-t-elle place dans le cadre d'un événement festif en prise sur la communauté politique nantaise. Temps du contre-don de l'Université à la société, les participants seront invités à investir le territoire des communs, où des mouvements de société travaillent déjà, à la faveur de tendances communes ou d'aspirations contrariées, à la production d'institutions d'avenir sous forme de **nouveaux droits sociaux**. Figure centrale de cette autre manière de pratiquer les sciences humaines et sociales, le sociologue et homme d'État bolivien Álvaro García Linera sera convié à participer à ce moment effervescent, prolongeant ainsi vers l'Amérique latine la perspective intersociale logée au cœur de la constitution européenne de notre séminaire.

univ-nantes.fr

Programme de l'édition 2024

Un vendredi par mois, de **14h à 17h**, campus Tertre (suivi à distance possible)

TEMPS DE PROBLEMATISATION

Séance 1 - *Le sens social du droit par-delà le sens commun libéral* - **Vendredi 23 février**

Textes à l'appui :

Paolo Grossi, *Prima lezione di diritto*, Rome - Bari, Laterza, 2003, extraits choisis et traduits.
———, *L'Europe du droit* (traduit par Sylvie Taussig, Seuil, 2011), extraits choisis.

Séance 2 - *Le droit saisit la loi en-deçà et par-delà l'État* - **Vendredi 29 mars**

Textes à l'appui :

Sélection d'études de cas à l'initiative des participants.

TEMPS D'HISTORICISATION

Séance 3 - *Le droit social selon Georges Gurvitch* - **Vendredi 26 avril**

Textes à l'appui :

G. Gurvitch, *Le temps présent et l'idée de droit social*, Vrin, 1932, extraits choisis.
Avec l'aimable participation de Garance Navarro-Ugé (CESPRA, EHESS)

Séance 4 - *La constitution matérielle de Costantino Mortati* - **Vendredi 07 juin**

Textes à l'appui :

C. Mortati, *La costituzione in senso materiale* (Giuffrè, 1940/1998), extraits choisis.
Avec l'aimable participation d'Eleonora Bottini (ICREJ, Université de Caen)

Séance 5 - *L'idée d'État de droit chez Otto von Gierke* - **Vendredi 28 juin**

Textes à l'appui :

O. von Gierke, *Althusius et le développement des théories politiques du droit naturel* (Garnier, 2021), extraits choisis.

Avec l'aimable participation de Céline Jouin (EA Identité et subjectivité, Université de Caen)

TEMPS DE THEORISATION

Séance 6 - *Les régulations de l'ordre juridique contemporain* - **Vendredi 20 septembre**

Textes à l'appui :

Jacques Commaille, *À quoi nous sert le droit ?* (Gallimard, 2015), extraits choisis.
———, *L'Esprit politique des savoirs* (MSH, 2023), extraits choisis.

Séance 7 - *L'État social : l'œuvre de justice comme force historique* - **Vendredi 25 octobre**

Textes à l'appui :

Alain Supiot, *Grandeur et misère de l'État social* (Fayard, 2013), extraits choisis.
———, *La Justice au travail* (Seuil, 2022), extraits choisis.

Sous réserve de la participation de l'auteur.

Séance 8 - *Conclusion provisoire. Vers le droit des communs* - **Vendredi 22 novembre**

Álvaro García Linera, *La comunidad ilusoria* (Penguin Libros, 2023), extraits choisis et traduits.

univ-nantes.fr